

Modernisation rapide en France de 1965 à 1973

Période, surprenante à l'époque, de forte modernisation et d'industrialisation, avec un rythme de croissance qui ne s'atténue pas.

Renversements de tendances vers 1965: durée du travail, inégalité salariale, et mobilité professionnelle.

Moins d'investissement par l'État ou les grandes entreprises nationales.

Gestion macroéconomique avec peu d'impôts et de dépenses publiques compensant la hausse salariale en 1968. Endettement problématique des entreprises.

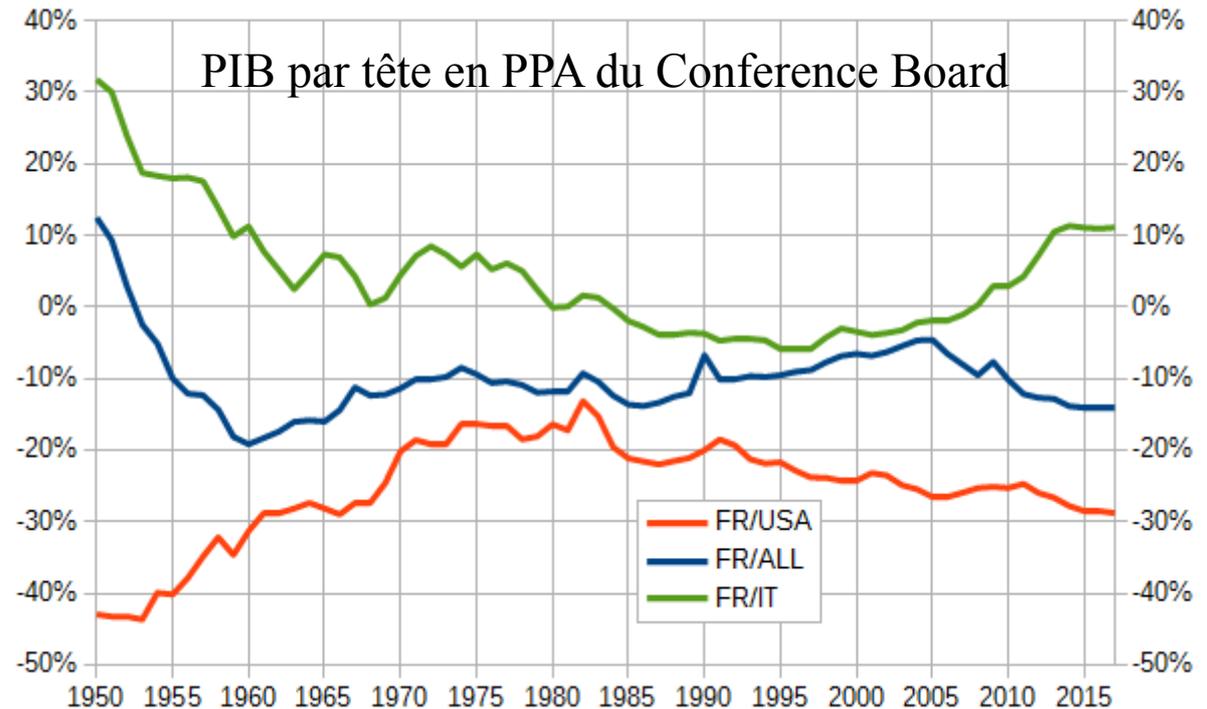
Concentration des entreprises et formation continue, phénomènes liés (hypothèse vraisemblable à ce stade), et commençant vers 1965-66, sont l'explication de cette phase de rapide modernisation.

Plan de la présentation

- I. Description, changement de quels rythmes en 1965-66.
- II. Politique macro-économique. La faille de l'endettement.
- III. La vision de la croissance à l'époque.
- IV. Concentration des entreprises.
- V. Formation continue.
- VI. Reste à faire.

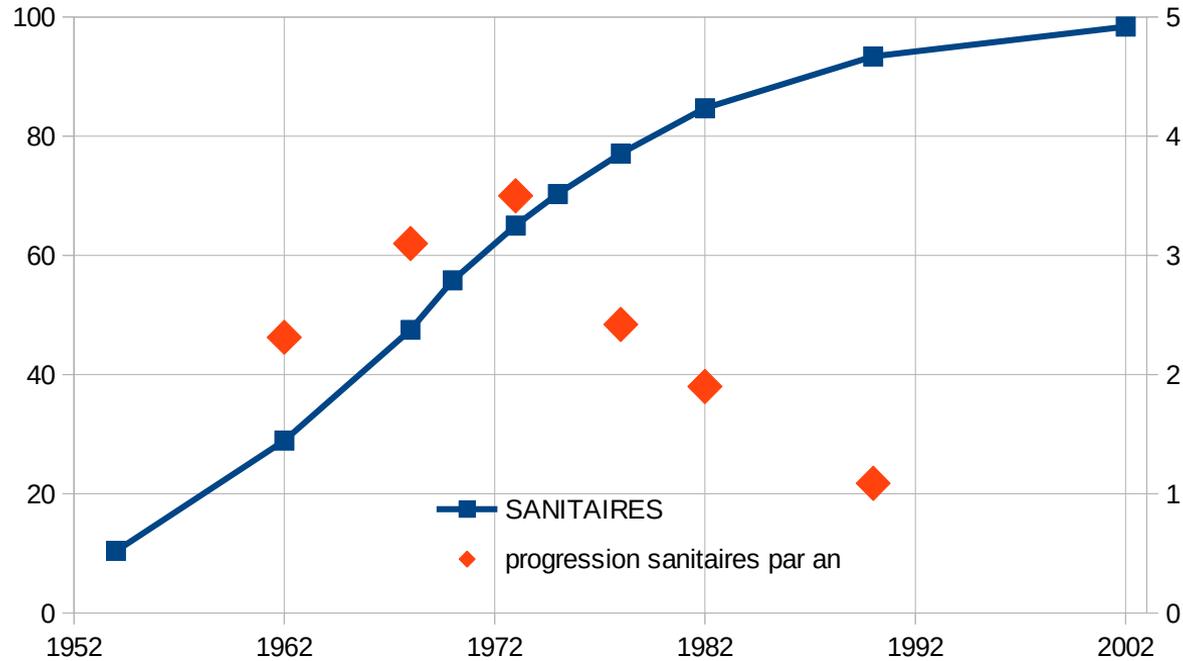
I.a Forte croissance après 1965

Par rapport aux USA, courbe rouge, plafond ou apogée vers 1975.
Position / Italie est bizarre, c'est aussi celle trouvée sur le site Eurostat.



Croissance moyenne	Fr.	All.	It.
1951-58	3.6	7.2	5.5
1959-66	4.2	4.3	5.1
1967-74	4.1	3.2	4.2

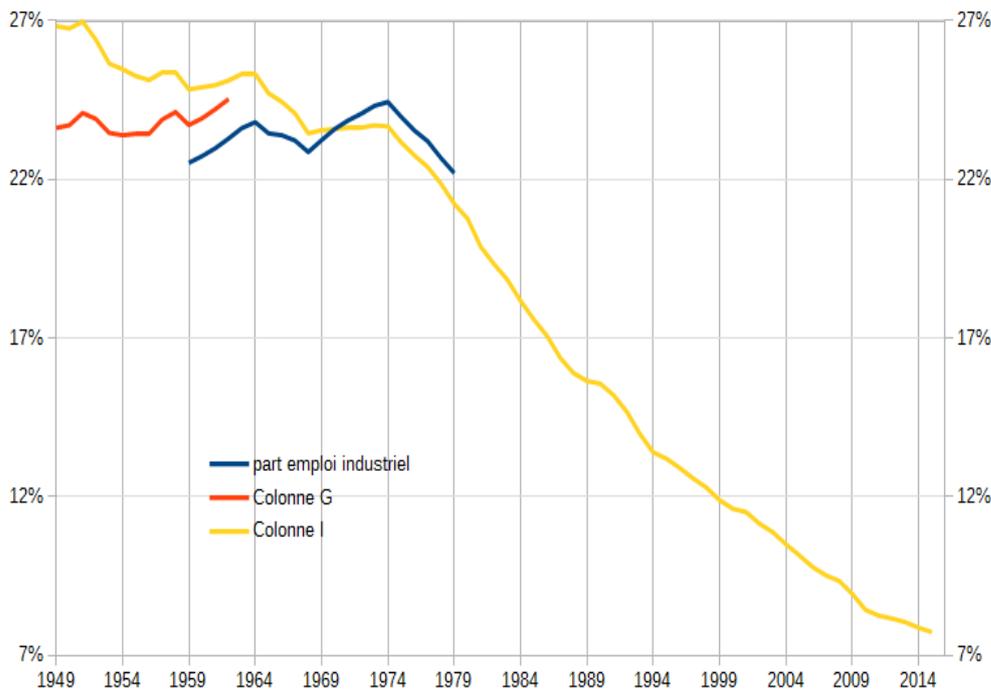
I.b Modernisation : proportion des logements avec douche ou baignoire



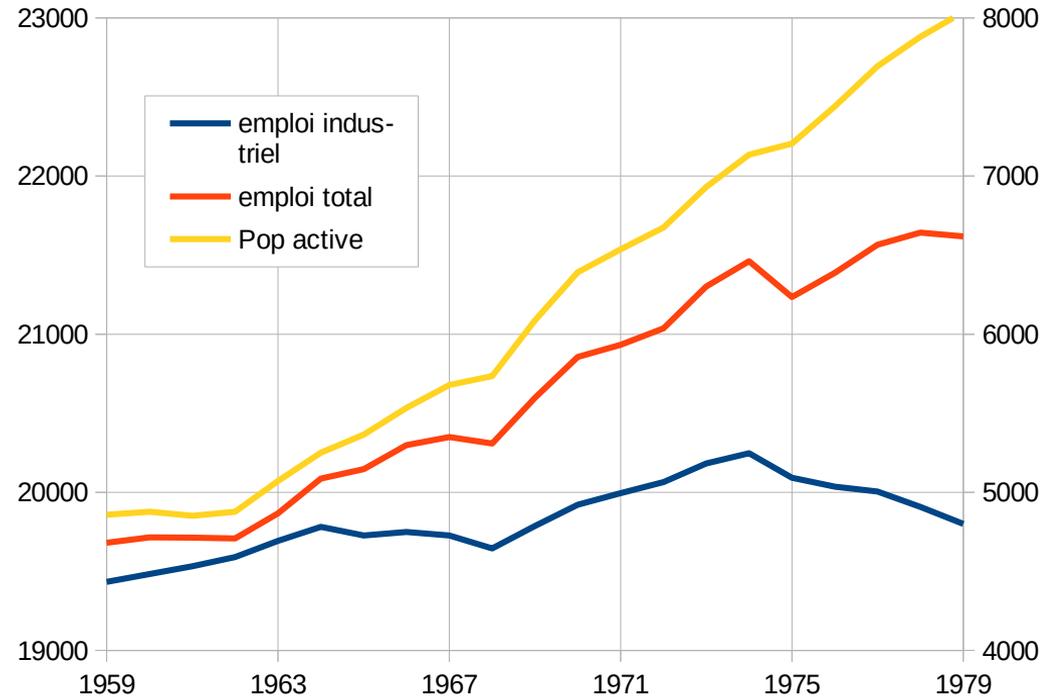
I.c Exportations et investissement tirent la croissance, demande publique limitée. Invt privé hors GEN, voir plus bas.

Taux de croissance annuel moyens	1959-63	1963-69	1969-73	1973-79
Conso. ménages	6.3	4.9	5.6	3.8
Invt ménages	8.1	9.5	7.6	0.3
Invt entreprises	8.3	7.3	6.8	0.7
Demande publique	8.7	6.0	3.1	3.1
Exports	7.8	9.9	13.3	7.0
Imports	10.8	11.8	11.8	6.3
Stocks	12.1	19.4	1.8	-4.6
PIB marchand	6.7	5.7	5.9	3.1

I.d Emplois dans la branche industrie en hausse de 1968 à 1973.

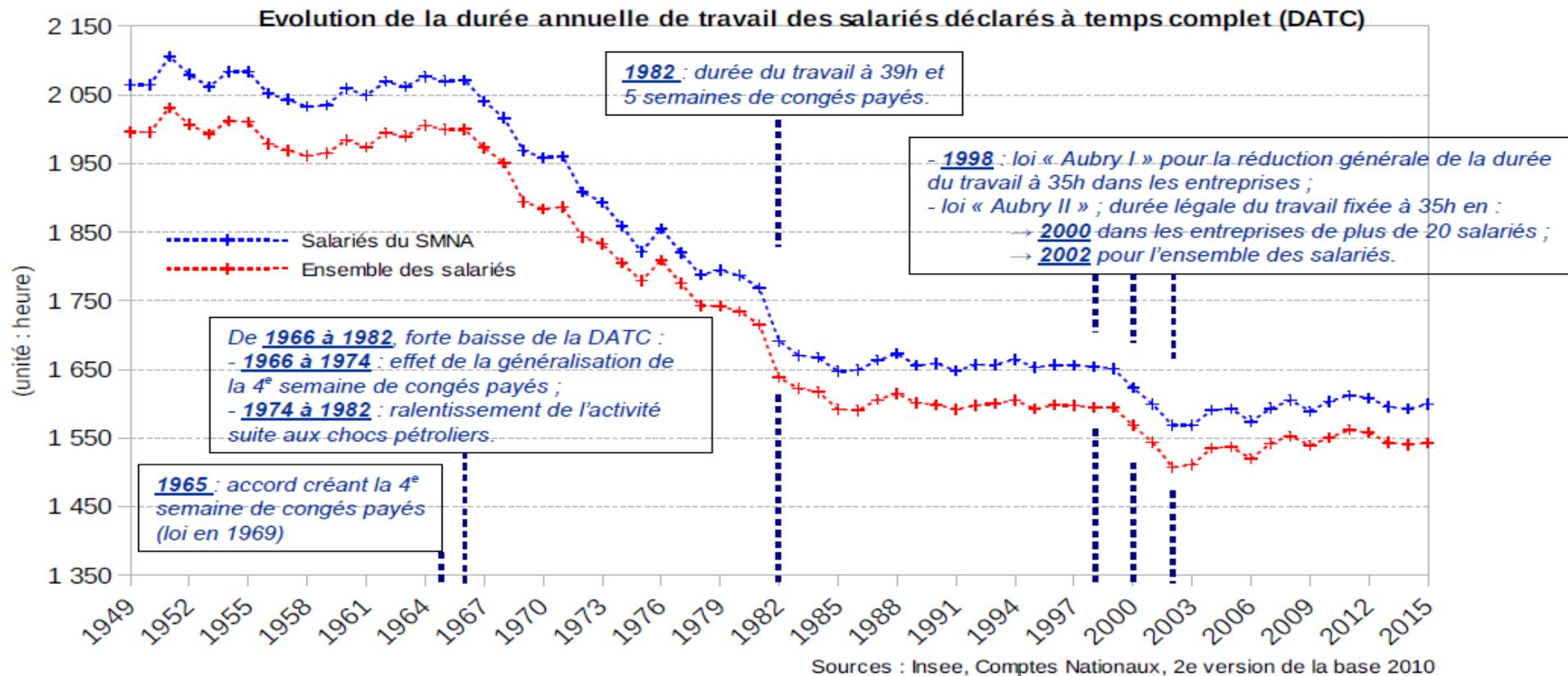


Rouge pour la base 56 ; bleu pour la base 71 ;
jaune pour les comptes nationaux récents



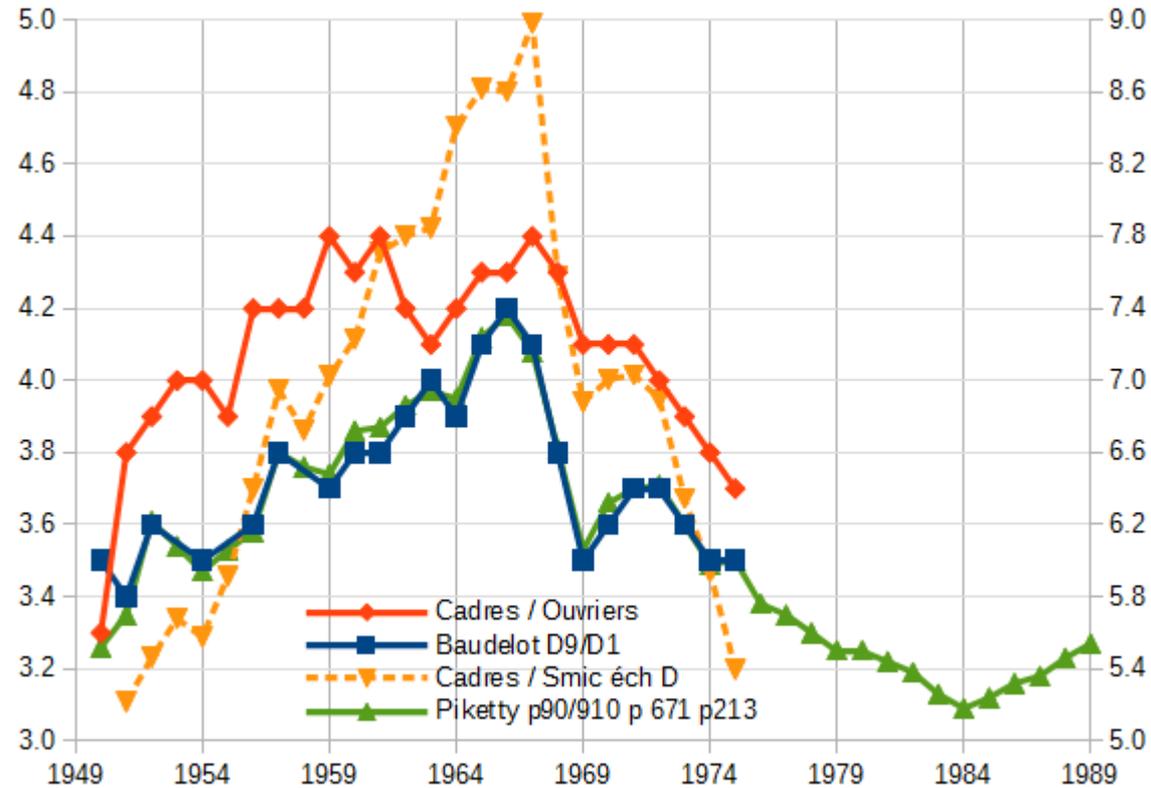
Chômage progresse de 1963 à 1973 de 220 à 400 mille, par hausse du taux de passage pas hausse de la durée de chômage. Chômage structurel à 2 % (Durieux, 1974, p. 28).

I.e Durée annuelle du travail, baisse à partir de 1966

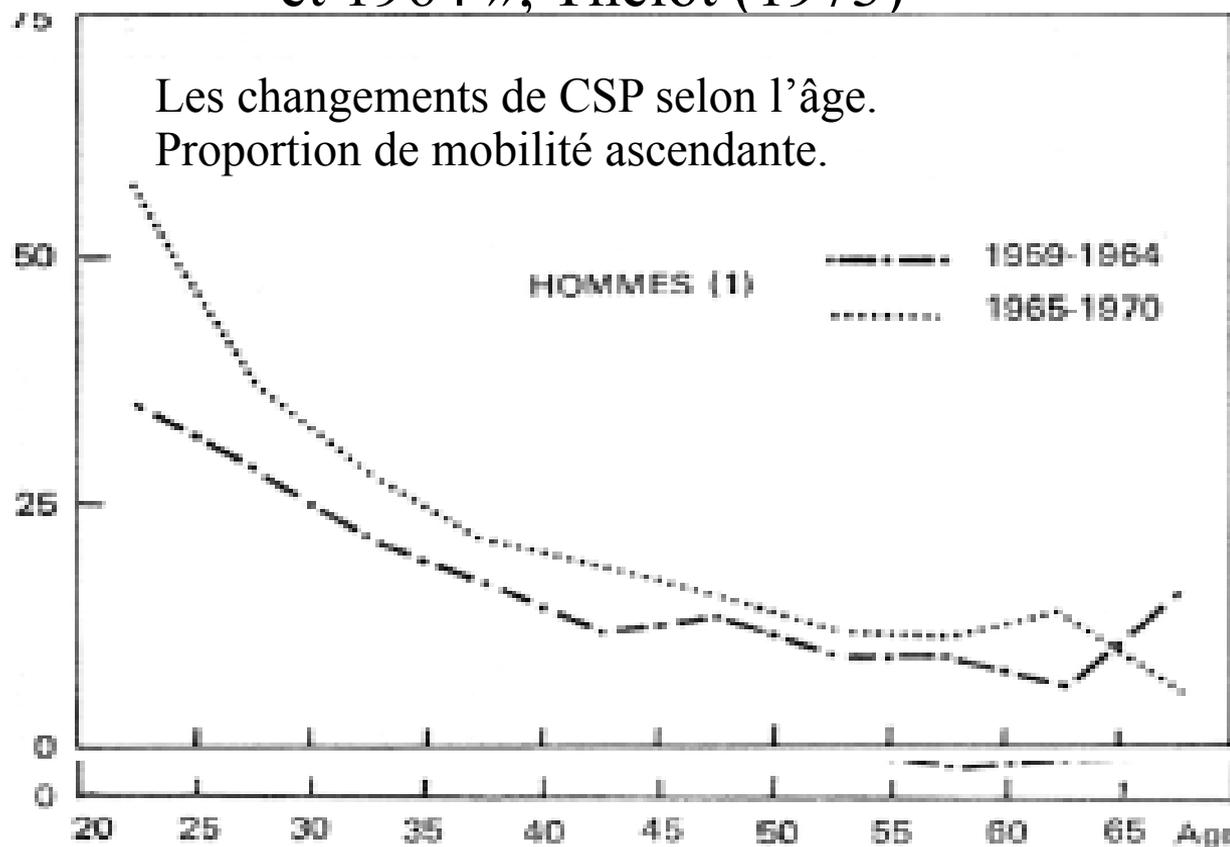


$$DATC(\text{salariés déclarés}) = VHT(\text{salariés déclarés}) / \text{effectif ETP}(\text{salariés déclarés})$$

I.f Réduction des inégalités après 1965

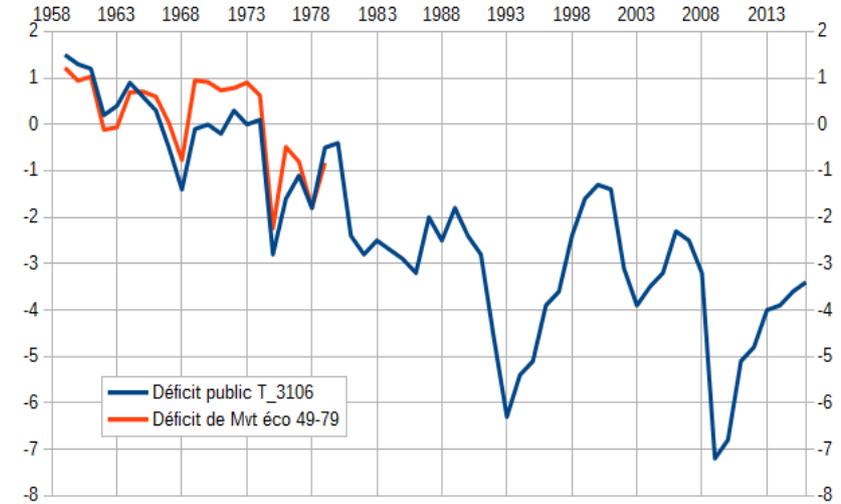
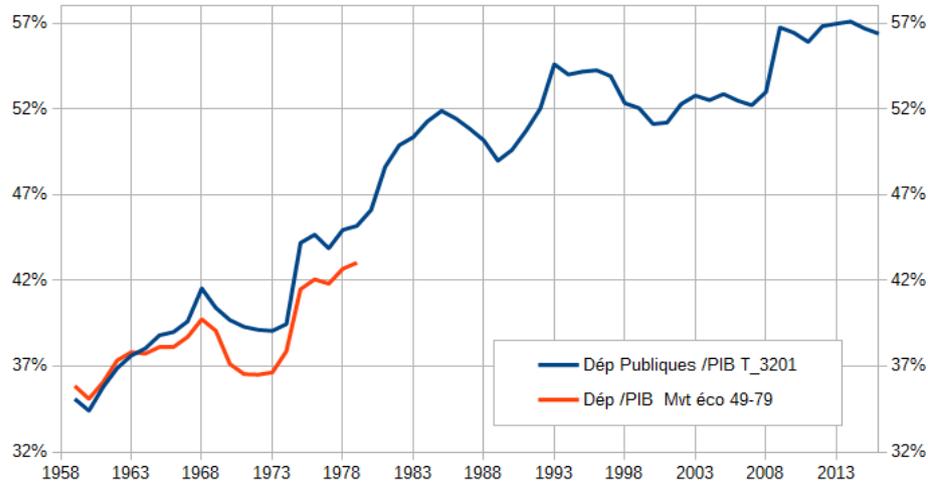


I.g « Mobilité professionnelle plus forte entre 1965 et 1970 qu'entre 1959 et 1964 », Thélot (1973)



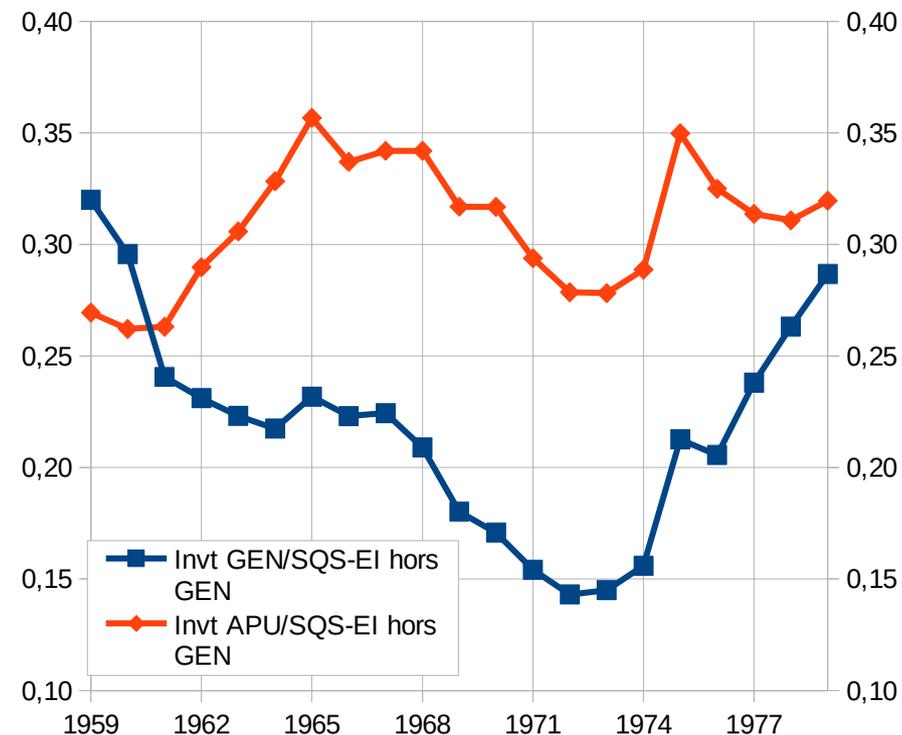
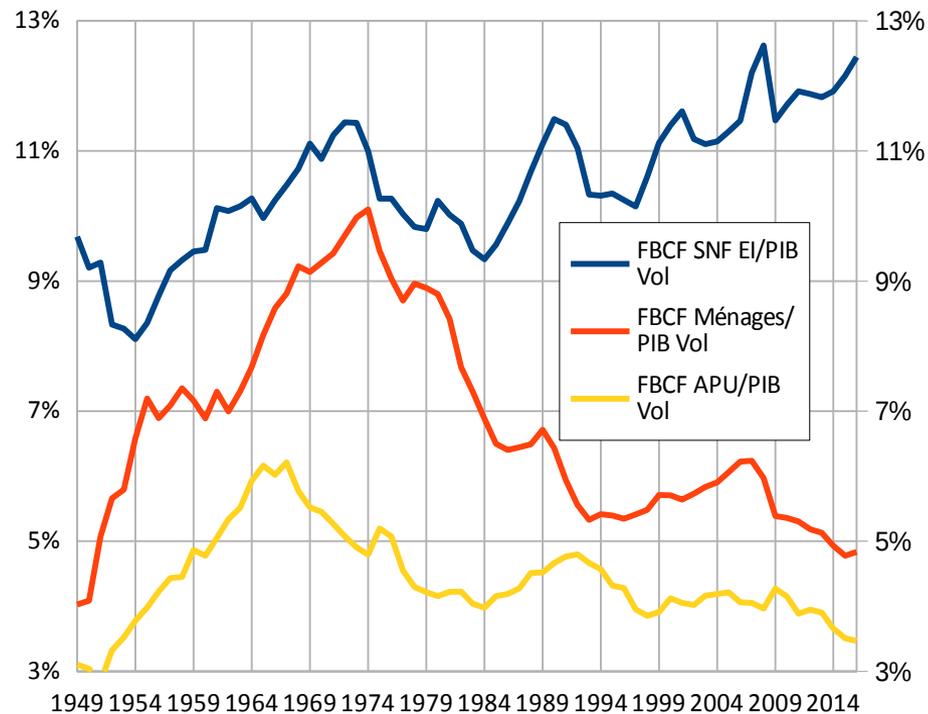
« Si on se limite aux Français pour permettre une comparaison avec l'enquête F.Q.P. 64, il apparaît là aussi d'une part qu'à tout âge les actifs ont davantage changé de catégorie socio-professionnelle entre 1965 et 1970 qu'entre 1959 et 1964, d'autre part qu'en suivant une même génération les changements ont été plus importants, malgré le vieillissement, sur la période 1965-1970 »

II.a Politique macro économique : dépenses publiques limitées

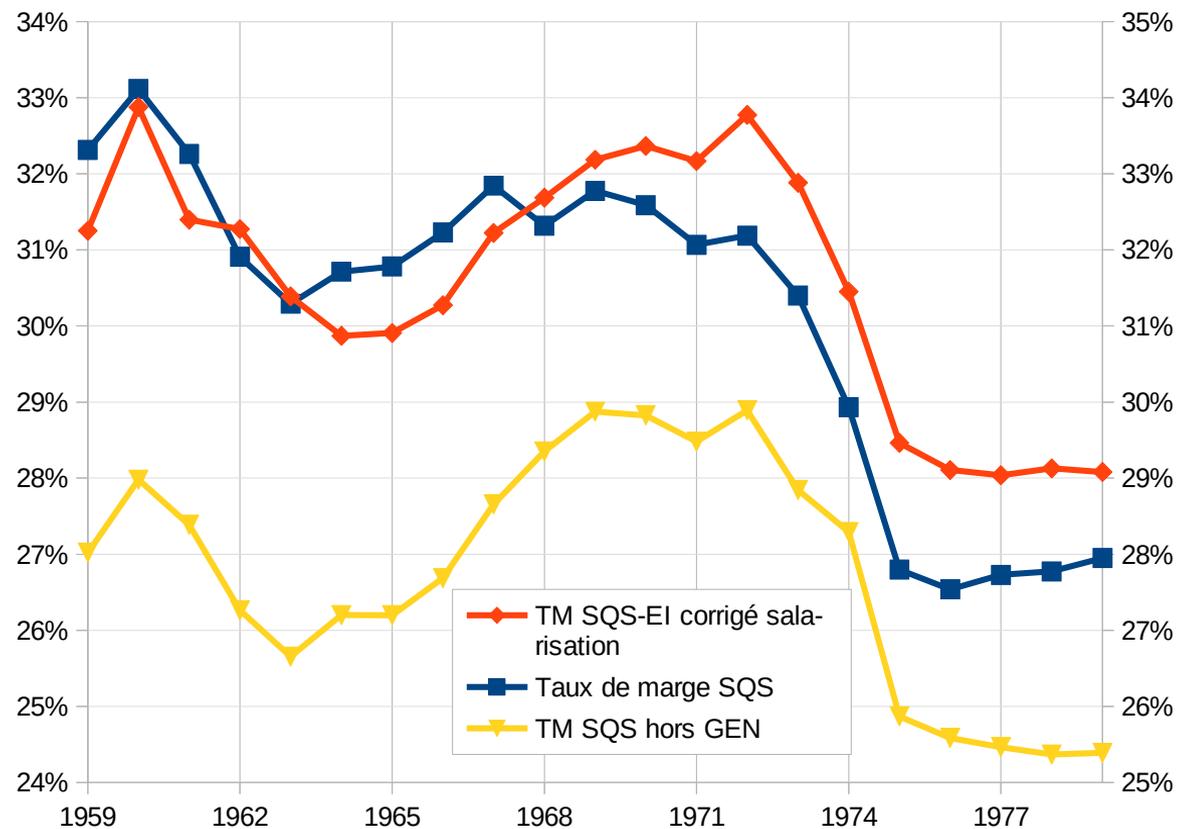


OCDE 1978	1967-69				1974-76			
Dépenses publiques/PIB	Exp.	Cons.	Tran.	Invt.	Exp.	Cons.	Tran.	Invt.
France	39.4	13.7	19.2	3.9	41.6	14.4	21.9	3.7
Allemagne	33.1	14.4	13.2	3.5	44.0	20.3	16.9	3.9
Italie	35.5	13.5	17.1	2.8	43.1	13.7	21.5	3.6

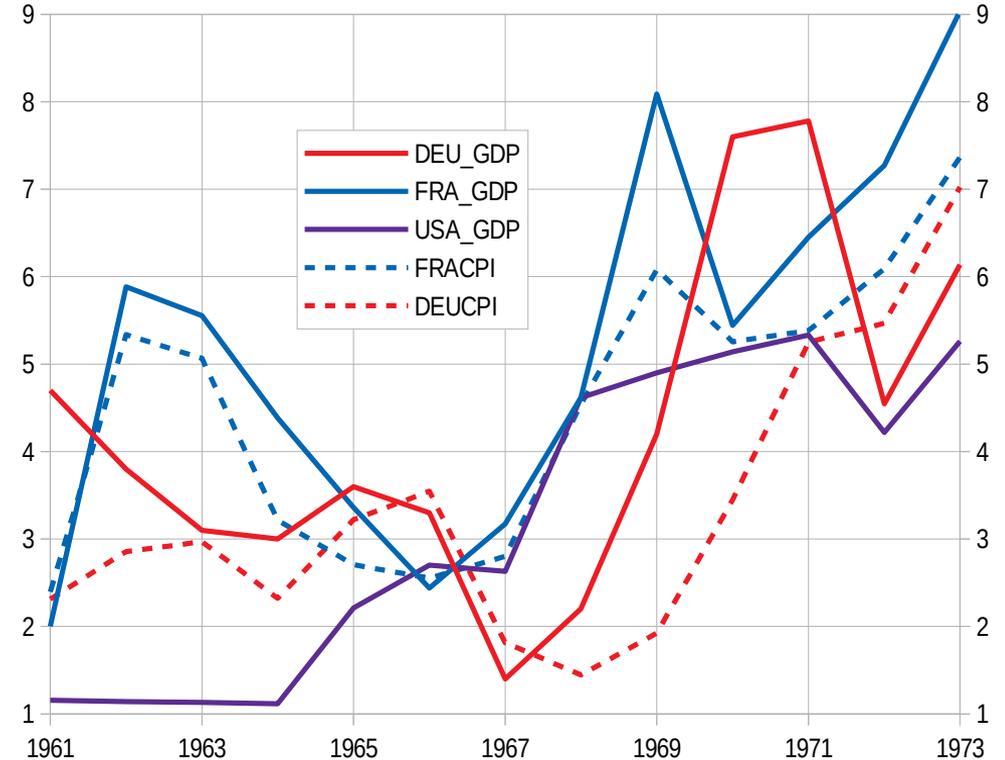
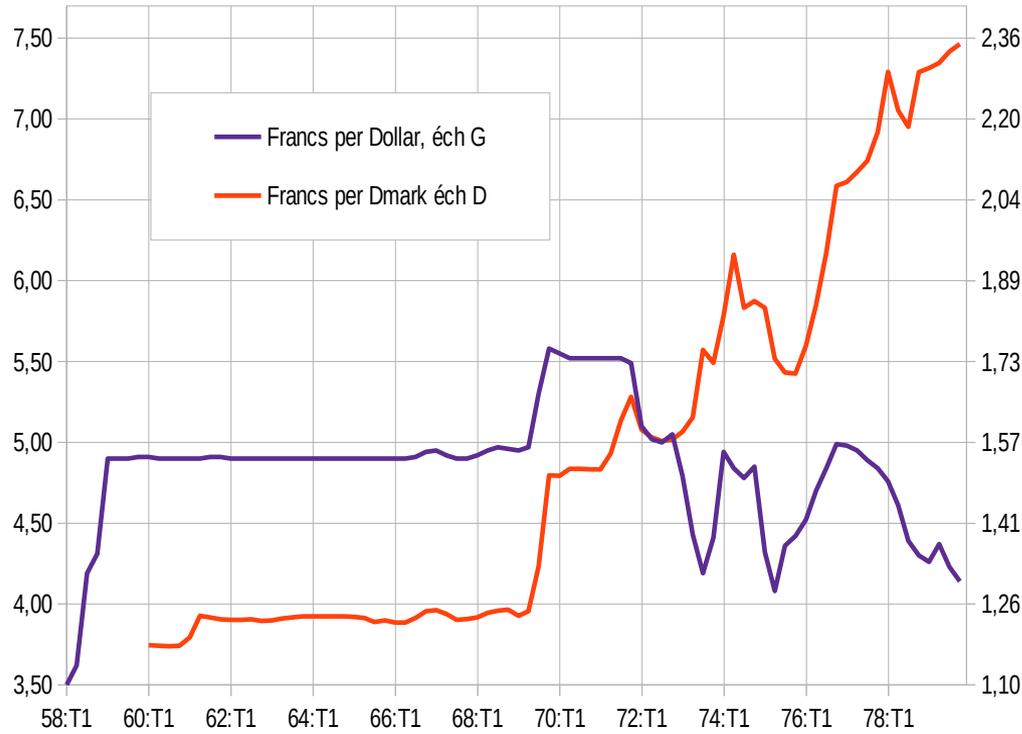
II.b investissement des GEN et APU modéré de 1965 à 1973



II.c réduction des impôts sur la production permet le maintien du taux de marge après 1968

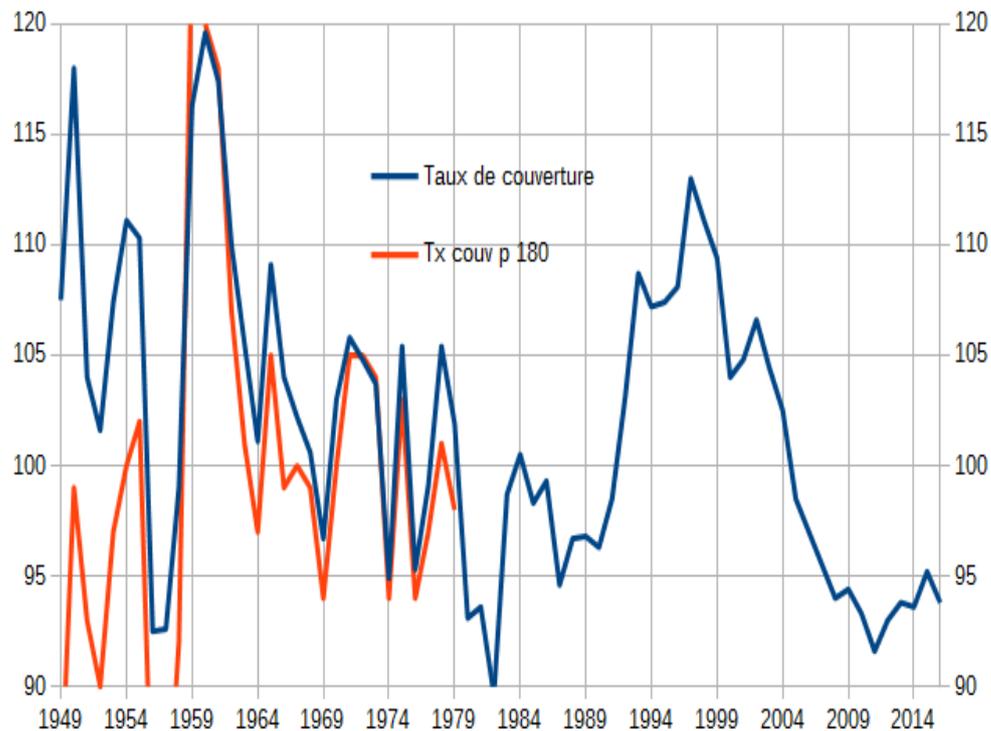


II.d Dévaluation en 1969, inflation.



Par rapport au dollar la dévaluation de 69 est vite compensée

II.e Solde extérieur

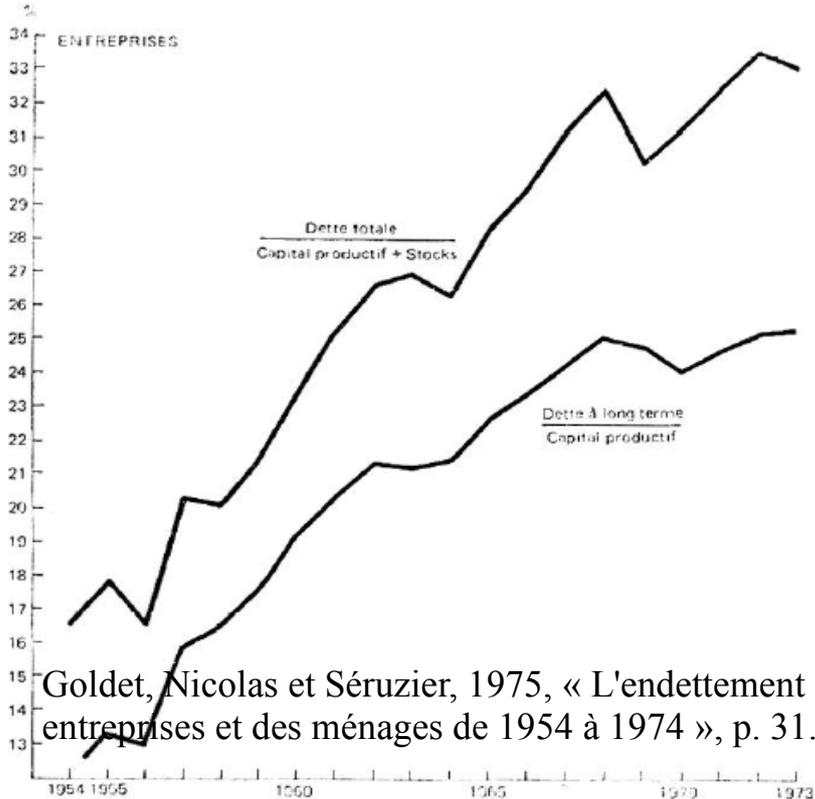


Parts de marché	1961	1969	1973
Biens	7,3	6,6	7,5
Biens d'équipement	7,6	7,6	8,3

Légère dégradation en 1969, très différent de 1958

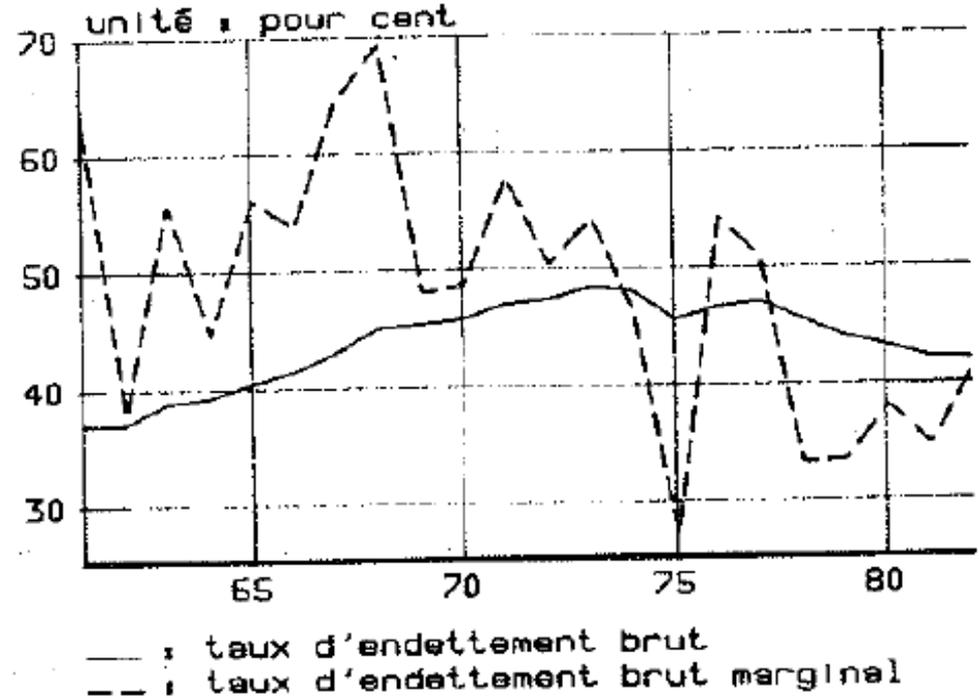
II.f Endettement

Évolution de la part de la dette des entreprises dans leur capital¹ (à prix courants)



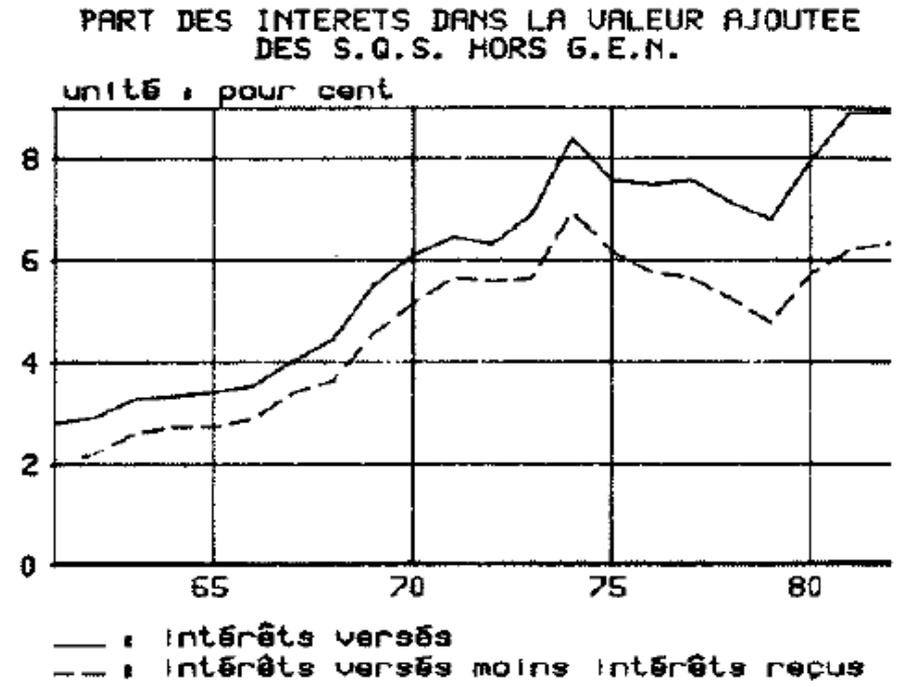
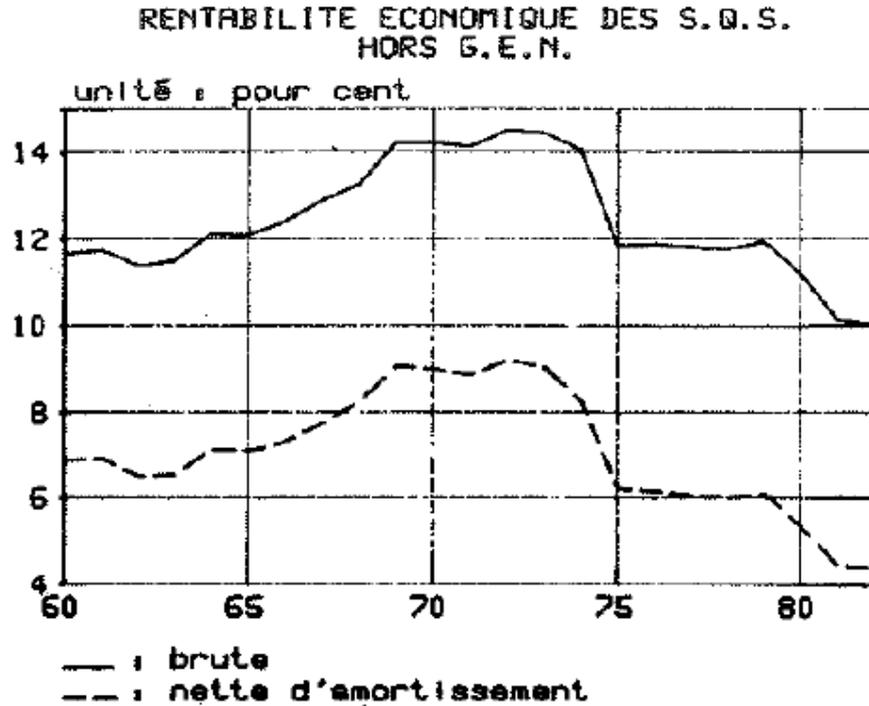
Goldet, Nicolas et Sérurier, 1975, « L'endettement des entreprises et des ménages de 1954 à 1974 », p. 31.

TAUX D'ENDETTEMENT BRUT DES S.O.S. HORS G.E.N.



Maarek, 1984, « rentabilité et endettement des entreprises françaises », p. 13.

II.f) Forte rentabilité économique du capital. Hausse de la charge nominale de la dette contrebalancée par les gains inflationnistes.



Rentabilité économique est : $(EBE-CCF)/(\text{capital net coût de remplacement})$
Maarek, 1984, p. 8 et p. 18

Lorsque les taux réels deviennent positifs ou élevés (?)
la rentabilité financière s'effondre.

II.g et la planification ?

Les Commissaires : Massé (« ardente obligation »), puis Ortoli et Montjoie (de 1967 à 1974) venant du cabinet de Pompidou.

Nostalgie bienveillante dans *la planification en crises 1965-1985*. Remarques plus sévères dans Cohen, *Modern Capitalist Planning: The French Model*.

Il souligne que l'investissement public a finalement atteint seulement 83 % de la projection du VI^e Plan, alors que l'investissement privé dépasse la projection de 40 %.

Rapport Ortoli-Montjoie de 1968, *Le développement industriel*, « la dimension des entreprises françaises n'est pas toujours satisfaisante » et « les marges bénéficiaires des entreprises françaises sont insuffisantes ».

« Le mouvement de concentration qui s'est opéré depuis le début du Ve Plan, sous l'aiguillon de la menace américaine et de l'accélération du Marché commun, est encourageant. Certes, la structure de nos industries est, on l'a vu, encore bien loin de l'optimum. Mais l'essentiel est que le mouvement soit vigoureusement amorcé : il est dans la nature des choses qu'il ne s'accomplisse que progressivement. »

III.a la surprise de la permanence de la croissance après 1965

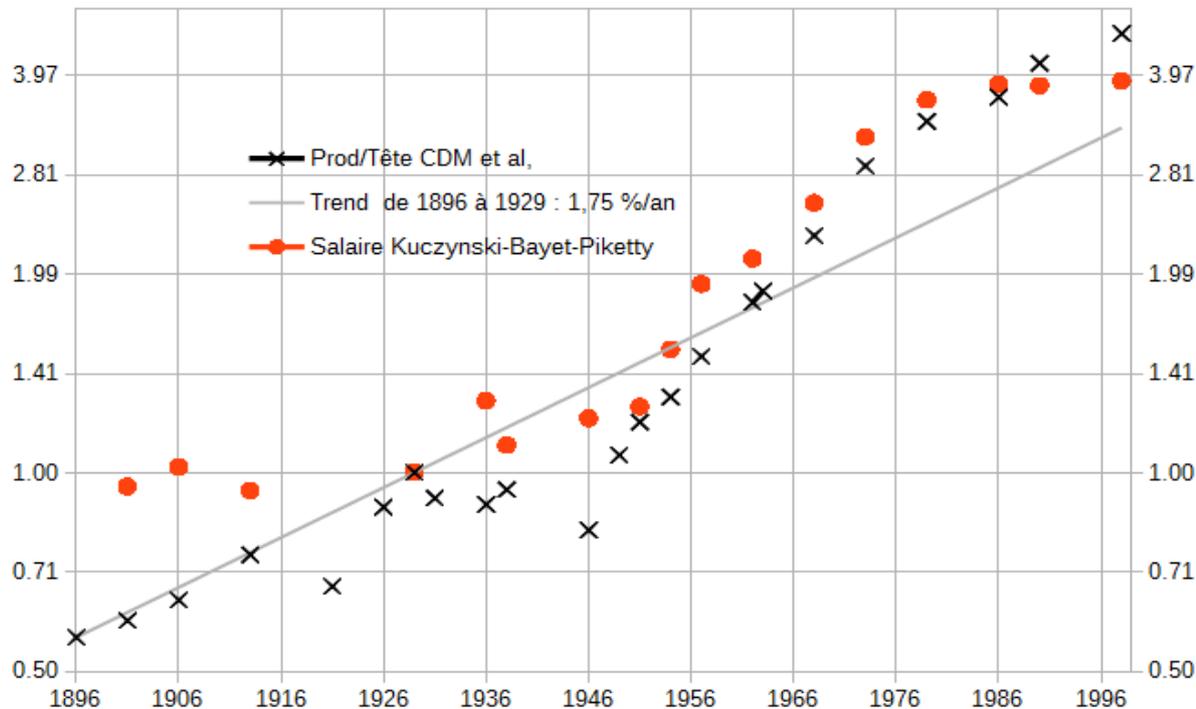
Dubois, 1966, « la croissance en question », pp. 35 et 60, dans Darras *le partage des bénéfices*.

« Aussi en dépit de la reprise qui s'est progressivement dessinée au cours de 1965, l'avenir peut sembler plus incertain qu'il ne l'a jamais été depuis vingt ans. »

« La ralentissement pourrait être sensible, sans que les conséquences en soient cependant comparables aux crises de l'avant-deuxième-guerre-mondiale »

« Le plancher d'une expansion ralentie pourrait être un taux de croissance moyen de 3 % par an, analogue à celui des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne entre 1950 et 1960 »

Log du PIB/tête et salaire réel, 1929=1



III.b la croissance française vue en 1977

Sautter, 1979, pp. 44-46 in *Economic Growth and Resources*.

“In the discussion from the floor Christian Sautter said that he would like to make three comments on Professor Abramovitz's paper, in an attempt to brighten what Professor Abramovitz himself had called the somewhat gloomy implications of his analysis for the long-term prospects of growth.”

“Second, Professor Abramovitz had rightly stressed the key importance of capital accumulation in the processes of productivity growth and catch-up. At present all the evidence pointed to an investment crisis in the developed capitalist economies. But this did not automatically imply a crisis of growth in the long-term.”

“The latest calculations by Carre, Dubois and Malinvaud showed that potential growth had declined slightly at the end of the 1960s, from 5.5 to 5 per cent annually; but, at 3.5 to 4 per cent annually for the years 1973 to 1980, actual growth was expected to fall well short of potential growth. The reason for this lay in the difficulties of controlling domestic inflation in an international environment where, too, growth had slowed down and where the new rules - or rather, absence of rules – made exchange rate adjustments ineffective, if not dangerous.”

III.c la croissance française vue en 1985

Dubois, 1985, « Ruptures de croissance et progrès technique ».

« Le quart du ralentissement de la croissance française après 1973 correspond cependant à un affaiblissement du progrès Technique. »

« Selon ces hypothèses, la croissance potentielle de l'économie française d'ici l'an 2000 serait comprise entre 3,8 % et 5,2 % l'an. »

Henry, Leroux et Muet, 1989, dans OFCE, *L'économie française depuis 1967*

« La conclusion de ce chapitre est claire et rejoint les analyses développées par P. Dubois. Puisqu'il n'y a pas de ralentissement marqué du progrès technique, la croissance potentielle de l'économie française ne devrait pas, tant qu'il subsiste du chômage, être inférieure à 5 % par an.»

III.d Conséquences de l'impression de permanence de la croissance

En Allemagne, le dernier chapitre de Giersch, Paqué et Schmieding, 1994, *The Fading Miracle* est intitulé : « 1973-1989: facing the slowdown ».

“Although everybody knew that the happy days of the German miracle had passed long ago, the macroeconomic performance still looked quite satisfactory. Clearly, warning voices from academia could be heard early on, but the public was not yet ready to listen. All this changed dramatically after 1973: as all could now see, West Germany gradually turned into a laggard in the international growth race.”

Influence de la perception durable de la productivité sur la politique économique :

Gestion de la demande par hausse des dépenses publiques.

Estimation de la réduction du temps de travail sur la productivité horaire avec une élasticité de $1/2$.

Préretraite, retraite.

IV.a Concentration

La loi du 12 juillet 1965 autorise un traitement fiscal privilégié aux protagonistes des opérations de concentration. Une instruction du ministère de l'Économie et des Finances du 4 juillet 1967 précise les conditions dans lesquelles la loi est applicable aux apports partiels et aux fusions-scissions. Les dispositions des ordonnances d'août 1967 devaient accentuer les avantages fiscaux associés aux opérations de concentration (étalement de l'imposition des plus-values, distribution de certaines actions en franchise d'impôt, suppression de l'imposition des plusvalues en faveur des dirigeants de sociétés).

Cette loi du 12 juillet 1965 établit l'avoir fiscal sur le versement de dividendes.

Les statistiques disponibles sont celles de l'emploi par taille d'établissements et pas d'« entreprises » qui, en outre, ne sont pas identifiées par un SIREN.

Dans *Le développement industriel*, 1968, du Plan, la source statistique est Fortune.

IV.a' Concentration

Commissariat Général du Plan d'Équipement et de la Productivité, 1968, *Le développement industriel, rapport du groupe d'experts comité de développement industriel*, dit rapport Ortoli-Montjoie.

« La dimension des entreprises françaises n'est pas toujours satisfaisante.

Inférieure dans son volume global à ses grandes concurrentes étrangères, l'industrie française est au surplus handicapée par une structure qui n'est pas encore suffisamment adaptée aux exigences de la concurrence internationale, Plus précisément, la taille moyenne des entreprises françaises est de manière générale très sensiblement inférieure à celle des entreprises étrangères et cela se traduit de façon extrêmement nette par le très faible nombre d'entreprises françaises figurant dans les premières entreprises mondiales, ainsi qu'en témoigne le tableau ci contre (tableau n° 1) »

Pierre Sicŕic

Place des entreprises françaises parmi les grandes entreprises du monde occidental

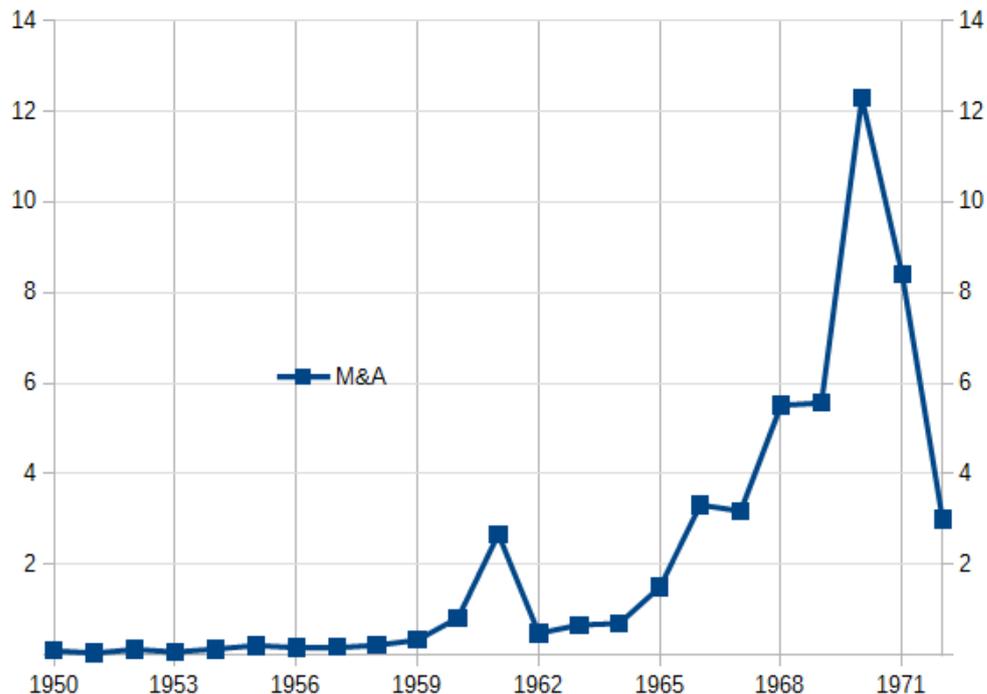
	Etats-Unis	Europe	Reste du monde	France	Allemagne	Grande-Bretagne	Japon
Nombre d'entreprises dont le chiffre d'affaires consolidé était pour 1966 :							
— supérieur à 1 milliard de dollars	80	29	3	3	12	8 (1)	3
— compris entre 300 millions et 1 milliard de dollars	181	89	45	18	12	39	27
— total	261	118	48	21	24	47	30
Chiffre d'affaires total de ces entreprises (milliards de dollars)	287,8	105,3	28,3	14,9	24,3	45,5	17,9
Chiffre d'affaires total des entreprises réalisant plus de 300 millions de dollars en 1960	155,3	53,4	7,4	4,2	13,8	25,6	4,3
Accroissement entre 1960 et 1966 (milliards de dollars)	132,5	51,9	20,9	10,7	10,5	19,9	13,6

Source : Revue « Fortune » 1967 (juin et septembre) et 1961.
(1) : y compris 2 firmes anglo-hollandaises.

Remarque : en 1967, cinq entreprises françaises au moins ont eu un chiffre d'affaires supérieur à 1 milliard de dollars.

IV.b Concentration

Montants des actifs transférés
(milliards francs)



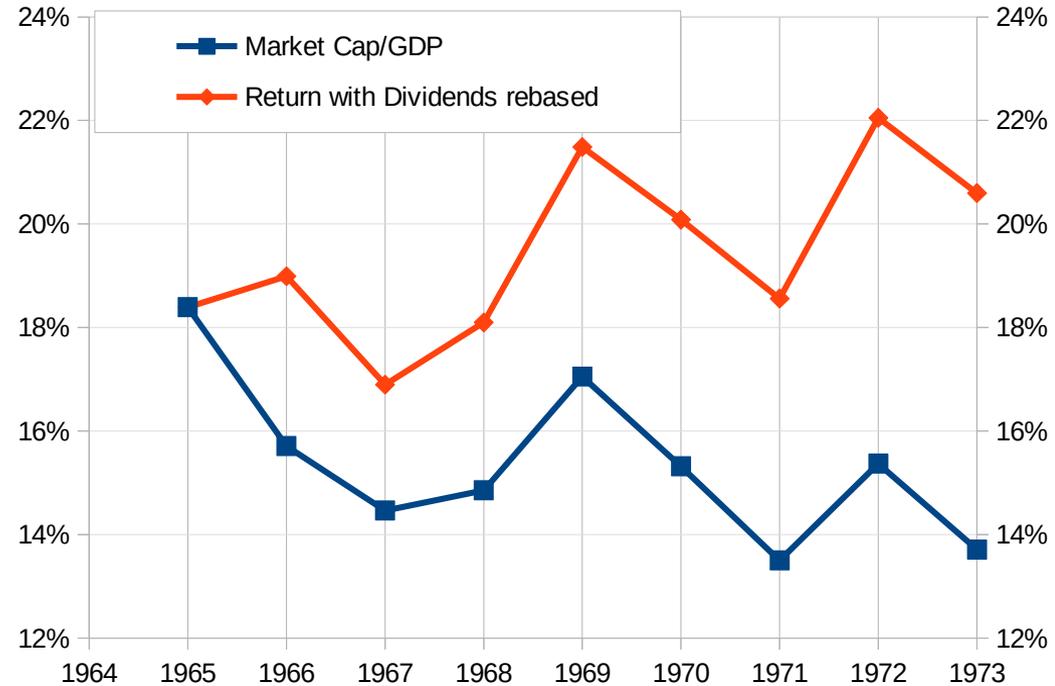
Cumul de 1965 à 1972 représente 8 % du capital net.

Source : Jenny et Weber, 1975, « Concentration économique et fonctionnement des marchés ». A partir des BALO.

IV.c Concentration : des noms connus, pas d'effet sur la bourse ?

Tableau 1 : les grandes étapes de la constitution des groupes industriels français entre 1965 et 1974

Année	Entreprises se regroupant	Secteur d'activité	Groupe final
1965	Ugine Kuhlmann Brp, Rap	Transf métaux, Chimie Pétrole (Etat)	Ugine Kuhlmann Erap
1966	Wendel, Sidélor Thomson, Houston, Hotchkiss, Brandt Boussois, Souchon, Neuvesel	Sidérurgie Electroménager Equipement militaire Verre	Wendel-Sidélor Thomson Brandt Bsn
1967	Usinor, Lorraine Escaut Onia, Mdpa Cégédur, Tréfinmétaux, Péchiney	Sidérurgie Chimie (Etat) Métaux	Usinor Dnel Emc Péchiney (absorption)
1968	Etablissements Agache Groupe Dassault, Bréguet Thomson Brandt, Cgtsf	Textile Aéronautique Electrique	Agache Willot Dassault Thomson-Csf (apports d'actifs)
1969	Agache Willot, Saint Frère	Textile	Agache Willot (absorption)
1970	Nord Aviation, Sereb, Sud Aviation Babcock Wilcox, Fives Lille Cail Forges et ateliers du Creusot et Ateliers de la Loire Ferodo, Sev Marchal	Aéronautique Equipement Sidérurgie Equipement auto	Snias Babcock-Fives Creusot-Loire Ferodo (absorption)
1971	Agache Willot, Bon Marché, Belle Jardinière, etc. Ugine Kuhlmann, Péchiney Saint Gobain, Pont à Mousson	Textile Négoce Chimie et métaux non ferreux Verre Fonderie	Agache-Willot Puk Sgpm
1961-1972	Constitution progressive du groupe Dmc Béghin, Say Empain, Schneider	Textile Sucre Equipement	Dmc Béghin-Say Empain Schneider
1973	Bsn Gervais Danone L'Oréal Synthélabo	Verre Alimentaire Parfumerie Pharmacie	Bsn-Gervais Danone L'Oréal (absorption)
1974	Mokta, Penarroya, Le Nickel Pernod, Ricard	Métaux non ferreux Alimentaire	Imétal Pernod-Ricard



Endettement bancaire ? Voir plus-haut.

Source : Bertrand, Mansuy et Norotte, 1981, « Vingt groupes industriels français et le redéploiement »

IV.d Concentration et formation continue

« Les groupes parleront alors volontiers de leur personnel comme d'un « capital humain » dont il importe d'améliorer la qualité et la stabilité pour garantir à long terme les conditions de la croissance. »

« [Après 1975] une tendance assez généralisée s'observe dans les grands groupes dans le sens de l'abandon de leurs appareils propres de formation »

Dans Freyssinet, 1979, « La stratégie de structuration de l'emploi des grands groupes industriels ».

V.a Formation continue, le CNPF en 1966

Lois sur la formation continue en 1959, et en 1966 avant la loi Delors de 1971.

Quels effets de ces lois ? Il y est question de « conventions ». La loi de 1966 est interprétée comme favorable à la formation interne aux entreprises.

Au CNPF changement des patrons de PME vers les présidents de grands groupes. Huvelin et Roux. Déclaration au CNPF en janvier 1966 : « il importe que chaque entreprise comprenne que la formation technique et professionnelle doit faire partie intégrante de sa politique générale ».

La formation des salariés des entreprises industrielles a été clairement assujettie aux impératifs économiques. La loi de 1966 a officialisé cette orientation, donnant la priorité dans l'organisation des formations aux besoins de l'entreprise, au détriment des projets personnels éventuels des salariés. (Troger, 2001)

Formations internes sans diplôme donc moins transférable. Avec implication de l'enseignement technique (Brucy, 2011). Réformateurs dans les DRH, « nombre d'entre eux se rattachent à des mouvements catholiques » (Tanguy, 2001)

V.b Formation continue en 1971

La vision du Plan:

L'ensemble des actions menées dans le secteur privé, soit par des entreprises, soit par des institutions de formation, dès lors qu'elles ne sollicitent pas l'aide financière de l'État, est très mal connu du fait de l'absence d'enquêtes et d'informations synthétiques sur ce sujet.

Cette lacune importante ne permet pas de procéder actuellement à une évaluation de l'effort national dans le domaine des formations ultérieures.

Commissariat général du plan, 1971, *Rapport de l'intergroupe Formation Qualification Professionnelles*

La loi « Delors » de 1971 Etatisation sous couvert de paritarisme ?

La formation n'était pas une revendication salariale indique Tanguy (2004).

Des effets négatifs de cette loi par dispersion et raccourcissement via généralisation des formations, Métais (2004).

Dans *La construction du système français de formation professionnelle continue : retour sur l'accord du 9 juillet 1970 et de la loi du 16 juillet 1971*

V.d Formation scolaire ou continue pour les cadres

Restés pour la plupart en dehors du champ des entreprises, les nombreux diplômés produits par les universités entre 1960 et 1975 se sont concentrés dans le secteur public. [....] C'est dire que les changements quantitatifs très importants qui ont affecté le système d'enseignement supérieur n'ont exercé que des effets très faibles sur les caractéristiques et la direction des flux reliant le système éducatif à la structure socio-professionnelle.

La part des cadres autodidactes ... toujours très élevée n'a semble-t-il, pas diminué durant la période [depuis le début des années 60] ce qui correspond à un accroissement en valeur absolue, puisque ... la part des cadres et ingénieurs dans le personnel appartenant à ce secteur n'a cessé de s'élever, passant de 3,5 % en 1956 à 4,1 % en 1962, 5,5 % en 1970 et 5,8 % en 1975

Boltanski, *Les Cadres, La formation d'un groupe social* pp. 316 & 310.

V.e le « rendement » de la formation continue

Proportion de mobilité promotionnelle	FQP 70	FQP 77	FQP 85
Initiative employeur	55,4	33,6	28,0
Initiative personnelle	35,2	29,6	21,2

Un lien de plus en plus distendu entre formation et mobilité professionnelle, Berton et Podevin, 1991, « Vingt ans de formation professionnelle continue : de la promotion sociale à la gestion de l'emploi ».

Lien distendu après FQP 1970, donc apogée de 65 à 70.

V.f le nombre de formations selon FQP 1970

Dans Pohl, Thélot, Jousset, Fréquence de la formation post-scolaire	Effectifs en millions	Avant 1965	Depuis 1965
Hommes	11,75	1,66 (14,1 %)	1,14 (9,7 %)
Femmes	12,03	0,94 (7.8 %)	0,59 (4,9 %)

« De même sur 100 ouvriers qualifiés ayant changé de catégorie, 29 étaient devenus O.S. ou manœuvres sur les deux périodes, mais 20 contre 16 étaient devenus contremaîtres. Autrement dit les deux flux sont numériquement plus importants sur la seconde période, mais le flux ascendant l'est davantage. Peut-être faut-il y voir une conséquence de la **croissance de la formation post-scolaire, puisque, en effet, ce type de formation s'est développé depuis 1965** et qu'à l'enquête, 42 % des hommes ayant suivi entre 1965 et 1970 des stages de niveau 5 (correspondant à ouvrier qualifié) ont déclaré qu'il en était résulté un accroissement de leur qualification » (Thélot, 1973, p. 26).

« La formation continue est moins rare. Entre 1959 et 1964, 5,4 % des hommes et 2,6 % des femmes nés entre 1918 et 1947 avaient suivi au moins un stage post-scolaire ; ces pourcentages sont de 7,9 % et 2,9 % entre 1965 et 1970 (Thélot, 1973, p. 11). »

VI. Analyse à faire sur FQP 70 et 77 et lectures

Formation et taille/secteurs. Voir Boltanski notes du tableau p. 388 « les caractéristiques sociales des cadres selon le secteur et les effectifs de l'établissement », avec la note ce tableau a été construit à partir d'une exploitation secondaire de l'enquête FQP 1970.

Taille des établissements et pas taille des entreprises.

Histoire des entreprises :

Marseille (dir.), 1992, *Alcatel-Alsthom. Histoire de la Compagnie générale d'électricité.*

Cayez, 1988, *Rhône-Poulenc, 1895–1975. Contribution à l'étude d'un groupe industriel.*

Gambrelle, 1995, *Innover pour la vie. Rhône-Poulenc, 1895–1995.*

Daviet, 1989, *une multinationale à la Française, Saint-Gobain (1665 1989)*

Beaud, Danjou et David, 1975, *Une Multinationale française : Pechiney Ugine Kuhlmann.*